

CIRCULAIRE DE RENTRÉE

ECOLE



Le chef d'établissement coordinateur de l'ensemble scolaire, Mme COLUS,
Le chef d'établissement de l'école, Mme MULLER-CUNY,
et l'équipe éducative
sont heureux d'accueillir votre enfant à l'Institution Notre Dame de La Providence pour l'année scolaire 2024-2025.

Date de rentrée

- ☛ Petite Section au CM2 : Lundi 2 septembre 2024 à 8h30
- ☛ TPS : Mardi 3 septembre 2024 à 8h30

Entrée des élèves :
5 rue d'Hellieule

Horaires de classe :

8h15 - 11h45 / 13h30 - 16h00



**Le thème de l'année et les dates des réunions de parents
vous seront communiqués dès le jour de la rentrée.**



Le calendrier scolaire 2024/2025

Portes Ouvertes : Vendredi 30 août 2024 de 16h00 à 18h00

Rentrée des classes :
Lundi 2 septembre 2024 à 8h30

Vacances de la Toussaint : vendredi 18 octobre 2024 après la classe, au lundi 4 novembre 2024

Vacances de Noël : du vendredi 20 décembre 2024 après la classe, au lundi 6 janvier 2025

Vacances d'hiver : du vendredi 7 février 2025 après la classe, au lundi 24 février 2025

Vacances de printemps : du vendredi 4 avril 2025 après la classe, au mardi 22 avril 2025

Pont de l'Ascension : du mardi 27 mai 2025 après la classe, au lundi 2 juin 2025

Vacances d'été : jeudi 3 juillet 2025

Administratif

☛ **Les numéros utiles** Accueil et absences : 03 29 56 17 77

☛ **Ouverture des bureaux**

L'accueil est ouvert à partir **du lundi 26 août au matin**. Nos horaires sont : 8h à 12h et de 13h15 à 17h15 (sauf le mercredi après-midi), toute l'année en dehors des périodes de vacances scolaires.



A la rentrée, je n'oublie pas

☛ L'assurance (à remettre à la rentrée à l'enseignant)

Comme chaque année, il est indispensable de fournir une attestation d'assurance faisant apparaître clairement que votre enfant est assuré en **responsabilité civile** et en **individuelle accidents corporels** (cette dernière assurance est obligatoire pour les sorties. Votre enfant peut donc se trouver exclu de certaines activités en l'absence de cette attestation).

Piscine

En principe, chaque classe du CP au CM2, bénéficiera de séances de piscine durant l'année scolaire 2024 - 2025. Un calendrier sera distribué, précisant les périodes retenues.



Aide personnalisée

L'aide personnalisée aura lieu
du lundi 3 septembre 2024 au lundi 2 juin 2025
et fonctionnera toujours les **lundis de 16h30 à 17h30**.

Etude / Garderie

ETUDES SURVEILLÉES : Les études **surveillées** sont proposées aux élèves des cycles II et III (du CP au CM2), de 16h30 à 17h30. **Il est nécessaire de contrôler la bonne exécution du travail à la maison.**

GARDERIES : Les garderies qui ont lieu entre 7h45 et 16h30 sont gratuites. De 7h15 à 7h45 et après 16h30, les garderies sont payantes.

TARIFS DES GARDERIES PAYANTES : (1,20 € le ticket de 30 min ou 2,30 € l'heure).

Toute période commencée est due.

Matin	07h15 – 07h45	103 €	Maternelle + élémentaire
A. Midi	16h30 – 17h00	103 €	Garderie maternelle, étude dirigée CP/CE1 et étude surveillée CE2/CM1/CM2
	16h30 – 17h30	205 €	Garderie maternelle, étude dirigée CP/CE1 et étude surveillée CE2/CM1/CM2
	16h30 – 18h00	309 €	Garderie Elémentaire et Maternelle
	16h30 – 18h30	411 €	Garderie Elémentaire et Maternelle

SURVEILLANCE : La surveillance doit être continue de l'entrée à la sortie des élèves. En conséquence, les enfants présents dans l'école avant 7h45 et après 16h30 sont dans **l'obligation d'utiliser le service de la garderie ou de l'étude.**

**Tout changement de régime (cantine et garderie),
n'est possible qu'à chaque fin de trimestre par un courrier manuscrit adressé à la comptabilité.**



Les cartables sont déjà presque rangés et cette année 2023-2024 a été remplie de moments forts et de multiples projets enrichissants. Un grand merci à tous d'avoir initiés, accompagnés et partagés ces aventures, ce qui a contribué à leurs réussites.



Que chacun passe un bel été agréable et reposant...

Stéphanie Muller-Cuny